COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 21 janvier 2019 GEC (2018) Rapport décembre

COMMISSION POUR L'EGALITE DE GENRE (GEC)

14ème réunion

(5-7 décembre 2018, Strasbourg, France)

COMPTE RENDU

I. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. Le Vice- Président (Charles Ramsden, Royaume-Uni) ouvre la 14e réunion de la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes (GEC) et informe les membres que la Présidente (Eva Fehringer, Autriche) est empêchée d'y assister et demande à être excusée, et qu'il présidera la réunion.

2. Le Président souhaite la bienvenue à Daniele Cangemi, le nouveau Chef du Service de la dignité humaine et de l'égalité de genre et Caterina Bolognese, la nouvelle Cheffe de la Division de l'Égalité entre les femmes et les hommes et Secrétaire de la GEC, qui se présentent.

3. Le Président informe les participantes et participants que suite à la suspension du Comité Ad Hoc des experts sur les droits des personnes handicapées (CAHDPH) pour des raisons budgétaires, le Comité des Ministres a décidé d'intégrer les activités en faveur des personnes handicapées dans l'ensemble de l'Organisation. C'est pourquoi chaque comité intergouvernemental, y compris la GEC, doit « veiller à l'édification de sociétés cohésives et à la promotion et la protection des droits des personnes handicapées conformément à la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les personnes handicapées 2017-2023, dans l'exécution de ses tâches » et son mandat a été modifié en conséquence.

4. Le Président présente aux membres un rapport sur la première réunion, tenue le 20 septembre 2018, des Président-e-s de comités intergouvernementaux, qui ont ensuite rencontré le Secrétaire Général. La réunion visait à souligner l'importance et l'intérêt du travail accompli par les comités intergouvernementaux afin d'augmenter l'impact et d'améliorer les méthodes de travail par le biais d'un échange d'informations avec d'autres Président-e-s. Un message des participant-e-s a été préparé et transmis au Secrétaire Général. Le Président informera la GEC des éventuelles suites.

5. Le Secrétariat annonce aux participant-e-s qu'étant donné que le Vice- Président de la GEC préside également le Comité de rédaction qui élabore le projet de Recommandation du Comité des Ministres visant à prévenir et combattre le sexisme, un-e Président-e *ad interim* de la GEC devrait être nommé-e pour le remplacer lors des débats sur ce point. Il est décidé que Mme Alexandra Adriaenssens (Belgique) assurera la présidence *ad interim*.

6. Le projet d'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'Annexe I du présent rapport. La liste des participant-e-s fait l'objet de l'annexe III.

   - *La GEC a décidé de nommer Alexandra Adriaenssens (Belgique) comme Présidente ad interim de la GEC pendant les débats sur débats sur le projet de recommandation visant à prévenir et combattre le sexisme; et a adopté le projet d'ordre du jour tel qu'il figure dans le document GEC(2018)OJ2 Révisé.*

II. Élection du/de la Président-e et du/de la Vice-Président-e (janvier – décembre 2019)

7. Conformément à la Résolution CM/Res(2011)24 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail, la GEC réélit par acclamation Charles Ramsden (Royaume-Uni) à sa présidence et Kira Appel (Danemark) à sa vice-présidence pour une année.

   - *La GEC a élu Charles Ramsden (Royaume-Uni) à la présidence et Kira Appel (Danemark) à la vice-présidence pour un an à compter du 1er janvier 2019.*

III. Échange avec Keith McBean, Ambassadeur, Représentant permanent de l'Irlande auprès du Conseil de l'Europe, Président du groupe de rapporteurs sur les droits de l'homme (GR-H)

8. L'Ambassadeur Keith McBean confirme que l'égalité entre les femmes et les hommes revêt naturellement une grande importance pour le Comité des Ministres (CM) et l'Organisation dans son ensemble, comme l'illustrent bien les prochaines présidences de la Finlande et de la France au CM, qui ont inscrit l'égalité entre les femmes et les hommes au nombre des priorités de leur mandat. Il évoque également le projet de Recommandation sur la prévention et la lutte contre le sexisme, que prépare la GEC, qu'il attend avec intérêt de recevoir pour examen par le GR-H. M. l'Ambassadeur McBean encourage les membres de la GEC à prendre contact avec leurs collègues des ministères des Affaires étrangères pour s'assurer qu'ils seront bien préparés pour les discussions sur le projet de Recommandation au CM. Répondant à une question sur l'utilisation d'un langage sensible au genre, comme l'utilisation de l'expression « *droits humains* » au lieu de « *droits de l'homme* » au Conseil de l'Europe, M. l'Ambassadeur McBean comprend cette préoccupation et abordera une nouvelle fois la question avec ses collègues.

   - *La GEC a pris note de l'échange de vues avec M. l'Ambassadeur Keith McBean, Représentant permanent de l'Irlande auprès du Conseil de l'Europe et Président du Groupe de rapporteurs sur les Droits de l'Homme, et a décidée de contacter les collègues au sein des ministères des Affaires étrangères à propos de la discussion prochaine, au niveau du CM, du projet de Recommandation sur la prévention et la lutte contre le sexisme le sexisme.*

IV. Programme transversal du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes

1. Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023

a. **Projet de rapport de la Conférence** de lancement de la stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023 « **Égalité entre les femmes et les hommes : ouvrons la voie** » (Copenhague, Danemark, 3-4 mai 2018)

9. Le Président exprime les remerciements et la gratitude de la GEC aux autorités danoises pour l'accueil de la conférence « Égalité entre les femmes et les hommes : ouvrons la voie » à Copenhague (3-4 mai 2018) et leur très généreuse hospitalité. Le Président présente le projet de rapport élaboré par le rapporteur général de la conférence. La GEC ne propose aucune modification du rapport.

   - *La GEC a pris note du projet de rapport de la conférence «Egalité entre les femmes et les hommes : ouvrir la voie » - de lancement de la stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023 (Copenhague, 3-4 mai 2018) et a demandé au Secrétariat de le diffuser. A accepté de diffuser le rapport à l'échelle nationale afin de promouvoir les recommandations qu'il contient.*

b. Projet de rapport annuel sur la mise en œuvre de la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes

10. Le Président présente le projet de rapport annuel sur la mise en œuvre de la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes (GEC(2018)5). Le rapport s'inspire d'informations communiquées par les Etats membres concernant les activités menées au cours de l'année (cf. GEC(2018)6 - Activités et mesures visant à réaliser les objectifs de la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes) et de celles menées dans les différents secteurs de l'Organisation. Le Secrétariat présente aux membres les changements proposés pour le rapport annuel de 2018 et le projet de nouveau format pour les rapports futurs, qui vise à mettre en lumière chaque objectif stratégique et à renforcer l'impact de la Stratégie. A l'issue d'une discussion entre les membres, il est décidé que les Etats membres proposeront un ou deux temps forts de 2018 à inclure dans la partie narrative du rapport. Le format proposé pour les rapports futurs est également discuté et adopté.

   - *La GEC a pris note du projet de rapport annuel 2018 sur la mise en œuvre de la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes et a demandé au Secrétariat de faire les modifications sur la base des ajouts qui seront proposés par les membres avant le 14 décembre et de le transmettre au Comité des Ministres.*

   - *La GEC a discuté les propositions concernant le format des futurs rapports annuels sur la mise en œuvre de la Stratégie, et a demandé au Secrétariat de procéder à partir de 2019 à la préparation des rapports sur la base des discussions.*

c. Conférence « S'attaquer aux stéréotypes de genre et au sexisme » (Helsinki, 28-29 mars 2019)

11. Le Président informe les participant-e-s que la Finlande a invité la GEC à tenir une conférence à Helsinki les 28 et 29 mars 2019 dans le cadre des priorités de sa Présidence du Comité des Ministres. Le Secrétariat présente le projet de programme (GEC(2018)7) et le projet de document de réflexion (GEC(2018)8) et prie les membres de soumettre leurs éventuelles propositions d'orateurs/oratrices sur le sexisme et les stéréotypes de genre, et leurs commentaires sur les panels thématiques.

- *La GEC a pris note des préparatifs de la conférence « S'attaquer aux stéréotypes de genre et au sexisme » qui aura lieu à Helsinki, les 28 et 29 mars 2019 et a demandé aux membres de la GEC de faire part de leurs commentaires sur les panels thématiques proposés et de leurs propositions d'oratrices et orateurs potentiel-le-s sur le sexisme et les stéréotypes de genre d'ici le 20 décembre 2018.*

d. Objectif 1 – prévenir et combattre les stéréotypes de genre et le sexisme

a. Préparation d'un projet de recommandation du Comité des Ministres sur la prévention et la lutte contre le sexisme

12. La Présidente *ad interim* de la GEC introduit ce point et salue la participation de l'experte conseillère du Comité de rédaction, Christine Chinkin. Le président du Comité de rédaction informe les membres des débats de la 4e réunion de ce Comité (septembre 2018) et explique la procédure de consultation suivie pour parvenir au document proposé pour discussion et décision à la présente réunion de la GEC. La Présidente *ad interim* propose d'examiner le projet de document paragraphe par paragraphe et invite à soumettre des propositions de modifications du texte ou de nouvelles révisions. A l'issue d'une discussion longue et détaillée entre les Etats membres, les membres de la GEC se mettent d'accord sur un projet définitif de document à transmettre au Comité des Ministres. La représentante de la Fédération de Russie approuve la majeure partie du projet de recommandation mais exprime un avis divergent de son pays dont le texte est reproduit en annexe au présent rapport (Annexe II).

- *La GEC a remercié les membres du Comité de rédaction et toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du projet de Recommandation du Comité des Ministres sur la prévention et la lutte contre le sexisme ; a adopté le projet de texte ; a pris note de l'avis dissident de la Fédération de Russie et l'a inclus dans le rapport de la réunion; et a chargé le Secrétariat de transmettre le projet de recommandation au Comité des Ministres.*

a. Mise en œuvre de la Recommandation (2013)1 sur l'égalité entre les femmes et les hommes et les médias – suivi conjoint par la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes et le Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)

13. Silvia Grundmann, Cheffe de la Division Médias et Internet, présente les activités de sa division, et notamment celles qui concernent la Recommandation (2013)1 du Comité des Ministres sur l'égalité entre les femmes et les hommes et les médias. Un manuel sur la mise en œuvre de cette recommandation a été préparé suite à la Conférence d'Amsterdam de 2013 « Les médias et l'image de la femme », et le Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) a élaboré un questionnaire pour assurer l'actualisation et le suivi du manuel au travers de demandes directes auprès des partenaires concernés. Le questionnaire sera diffusé début 2019 auprès des Etats membres (de la GEC et du CDMSI – avec une réponse coordonnée attendue de chaque Etats), des médias, des régulateurs des médias et des conseils de presse. Les membres de la GEC sont également invité-e-s à envoyer au Secrétariat leurs éventuelles observations sur le questionnaire pour le 31 décembre 2018.

- *La GEC a pris note de la présentation de la représentante de la Division Médias et Internet et a décidé d'envoyer au Secrétariat les éventuelles observations sur le questionnaire pour le 31 décembre 2018.*

e. Objectif 2 - prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique

- Présentation de Liri Kopaçi-Di Michele, Secrétaire exécutive du Groupe d'expert-e-s sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO), sur les signatures et ratifications de la Convention d'Istanbul et d'autres faits nouveaux et activités dans le domaine des violences à l'égard des femmes

14. Liri Kopaçi-Di Michele, Secrétaire exécutive du GREVIO, annonce aux membres que 33 Etats membres ont ratifié la Convention d'Istanbul et que 13 Etats membres ainsi que l'Union européenne l'ont signée. Elle ajoute que l'augmentation du nombre de ratifications facilitera l'harmonisation des législations et des mesures des pouvoirs publics relatives aux violences faites aux femmes en Europe. Six rapports d'évaluation ont été publiés (Albanie, Autriche, Danemark, Monaco, Monténégro et Turquie) et deux autres rapports (Portugal et Suède) devraient être publiés en janvier 2019. Mme Kopaçi-Di Michele déclare que le GREVIO constate un impact positif dans les Etats membres, où la législation évolue et les services s'améliorent. Il reste toutefois de nombreuses difficultés dans la mise en œuvre, comme le nombre insuffisant de refuges, des lignes d'appel d'urgence peu efficaces, l'absence de statistiques et des lacunes dans le soutien aux victimes dans les procédures judiciaires. Elle évoque les retours en arrière en 2018 comme étant une stratégie coordonnée qui portent atteinte non seulement aux droits des femmes, mais aussi aux libertés fondamentales en général. Elle annonce également la nouvelle publication sous forme de questions et réponses sur la Convention d'Istanbul. Plusieurs délégations prennent la parole pour communiquer des informations sur les progrès accomplis sur la voie d'une ratification de la Convention d'Istanbul et pour partager des expériences relatives aux efforts consentis pour conformer leur législation et leur pratique aux exigences de la Convention d'Istanbul.

- *La GEC a eu un échange de vues avec la Secrétaire exécutive du GREVIO et a pris note des faits nouveaux dans les Etats membres concernant la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul et sa ratification.*

  - Réunion des mécanismes internationaux et régionaux de lutte contre la violence à l'égard des femmes (Strasbourg, 23-24 mai 2019)

15. Le Président présente le point suivant comme un événement organisé sous les auspices de la Présidence française du Comité des Ministres, et se réfère au projet de programme et à la note de réflexion (GEC(2018)11). La Secrétaire exécutive du GREVIO explique que l'événement fait partie d'une série de réunions entre les mécanismes internationaux et régionaux de lutte contre les violences faites aux femmes, dans le cadre d'un effort de coordination lancé à l'initiative de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences. La dernière réunion s'est tenue au Colorado (octobre 2018). Il a été proposé d'organiser la réunion à Strasbourg immédiatement avant ou après une réunion de la GEC afin de permettre aux membres d'y participer. Comme convenu avec les autres mécanismes, la réunion comporterait une demi-journée à huis clos pour les mécanismes de suivi, et ensuite une conférence d'une journée complète comprenant l'ensemble des membres de la GEC et les oratrices et orateurs invité-e-s. Le Secrétariat ajoute que membres sont invité-e-s à suggérer un-e intervenant-e principal-e sur le thème « Mettre fin à la violence contre les femmes et les filles : une condition et un accélérateur pour la réalisation des objectifs du développement durable et du Programme 2030 ».

- *La GEC a pris note que les mécanismes internationaux et régionaux de lutte contre la violence à l'égard des femmes se réuniront à Strasbourg les 23 et 24 mai 2019; a convenu que la réunion le 24 mai fera partie de la prochaine réunion de la GEC; et a demandé aux membres d'envoyer au Secrétariat, avant le 20 décembre 2018, toutes leurs propositions éventuelles pour un-e intervenant-e principal-e sur le thème « Mettre fin à la violence contre les femmes et les filles : une condition et un accélérateur pour la réalisation des objectifs du développement durable et du Programme 2030 ».*

  - Présentation des activités de coopération dans le domaine de la violence à l'égard des femmes

16. Marta Becerra, Cheffe de l'Unité Renforcement des capacités et projets de coopération présente les activités de coopération en cours concernant l'égalité de genre et la violence à l'égard des femmes. Elle explique l'approche systématique dans la planification, la mise en œuvre et le suivi et les types d'activités menées. Les activités de coopération sont actuellement menées en Azerbaïdjan, Arménie, au Belarus, en Bulgarie, République tchèque, Géorgie, Lituanie, République de Moldova, Roumanie, Fédération de Russie, Slovaquie, Slovénie et en Ukraine, et des projets sont en préparation en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo[1]. Mme Becerra déclare que jusqu'ici, l'essentiel du travail de coopération a porté sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, mais que l'on note une volonté croissante d'approfondir les cinq autres objectifs de la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023. Elle remercie les Etats membres qui ont déjà contribué au financement du travail de coopération et lance un appel à propositions d'activités de coopération futures. Son exposé est disponible sur le site internet de la réunion.

    - *La GEC a pris note de l'exposé de la cheffe de l'Unité « renforcement des capacités et projets de coopération » sur les projets de coopération en cours et anticipés dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes et la violence domestique, ainsi que de l'invitation à faire des propositions pour de futures activités de coopération.*

f. Objectif 3 - garantir aux femmes l'égalité d'accès à la justice

- Projet de Partenariat pour une bonne gouvernance: « Renforcer l'accès des femmes victimes de violence à la justice »: Conférence régionale sur l'accès des femmes victimes de violence à la justice (Strasbourg, 18-19 octobre 2019) l'accès des femmes victimes de violence à la justice

17. Le Secrétariat informe les membres des nouveaux développements et réalisations en lien avec le projet « Partenariat pour une bonne gouvernance » (PGG). Ainsi, la Conférence régionale sur l'accès à la justice pour les femmes victimes de violence (Strasbourg, 18-19 octobre 2018) a dressé le bilan des progrès accomplis en matière d'accès des femmes à la justice, y compris pour la ratification et la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul; un cours en ligne HELP sur l'accès des femmes à la justice (anglais uniquement) à l'intention des professionnel-le-s du droit; la production de *L'accès des femmes à la justice : guide à l'intention des praticien-ne-s du droit*; et des outils de traduction pour les professionnel-le-s du droit (normes du Conseil de l'Europe, jurisprudence et rapports, etc.).

    - *La GEC a pris note de la présentation du projet de Partenariat pour une bonne gouvernance, y compris la Conférence régionale sur l'accès des femmes à la justice et la Convention d'Istanbul (Strasbourg, octobre 2018).*

[1] Toute référence au Kosovo dans le présent document, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, doit être entendue dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.

g. Objectif 4 – assurer la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique

- Forum mondial de la Démocratie sur le thème « Femmes/hommes : même combat ? » (Strasbourg, 19-21 novembre 2018)

18. A l'invitation de la Présidence, Alexandra Adriaenssens (Belgique) informe les membres de sa participation au Forum mondial de la démocratie 2018, lors duquel elle a modéré le « lab » « #MeToo est-il le nouveau modèle pour les campagnes en faveur des droits des femmes ? » Elle a noté que des rapports présentés lors du Forum démontraient l'existence d'un déficit démocratique du point de vue de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le Forum a bénéficié d'une représentation politique à haut niveau, dont la Secrétaire d'État française chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, qui a souligné l'importance, pour les femmes, de se soutenir mutuellement au lieu de considérer les autres femmes comme des rivales. D'autres participant-e-s ajoutent notamment que le Forum a réussi à rassembler à la fois des femmes et de nombreux hommes, et a démontré qu'il reste nécessaire de parler d'égalité hommes-femmes et de proposer des formations en la matière.

➢ *La GEC a pris note du rapport du Secrétariat et des représentantes de la Belgique, de la Géorgie et de la conférence des OING sur les débats du Forum mondial de la démocratie 2018 « Femmes/Hommes : Même combat ?» (Strasbourg, 19-21 novembre).*

h. Objectif 5 - protéger les droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile

19. Le Président informe les membres qu'un avant-projet de fiche d'information sur les droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile a été élaboré par le Secrétariat pour examen par la GEC. Le Secrétariat déclare que le document, qui a déjà fait l'objet des observations initiales du RSSG sur les migrations et les réfugiés, sera examiné par deux expert-e-s du domaine des femmes migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile. A l'issue de sa révision, la fiche d'information sera présentée à la prochaine réunion de la GEC pour discussion et adoption.

20. Le Secrétariat informe également la GEC de l'actuel partenariat avec des étudiant-e-s de l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg qui réalisent une recherches dans ce domaine dans le cadre de leur formation. Leurs conclusions, qui seront disponibles en février 2019, pourraient aider à améliorer la fiche d'information.

➢ *La GEC a pris note de l'avant-projet de fiche d'information sur les droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile et a chargé le Secrétariat de poursuivre les consultations à ce sujet afin de produire un projet pour discussion et adoption à la prochaine réunion.*

i. Objectif 6 - intégrer les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les politiques et mesures

- Intégration des questions d'égalité dans les activités du Conseil de l'Europe

21. Le Secrétariat informe les membres des activités concernant l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes au Conseil de l'Europe menées depuis la dernière réunion. Les grands moments ont été la formation pour les Rapporteur-e-s sur l'égalité des genres (octobre 2018), à l'occasion de laquelle une nouvelle version du manuel à l'usage des rapporteur-e-s sur l'égalité des genres a pu être produite, et une Master class sur les arrêts sensibles au genre, organisée à l'intention des juges et des greffier-e-s de la Cour européenne des droits de l'homme. D'autres secteurs de l'Organisation, comme la coopération pénologique; la coopération juridique; l'Accord sur les risques majeurs; le Groupe d'Etats contre la corruption; les médias, le sport et la transplantation d'organes, ont également procédé à des activités d'approche intégrée de l'égalité de genre, y compris des recherches, la rédaction de notes sur divers questions liées à l'égalité entre les femmes et les hommes, le suivi de normes existantes et la collecte de données ventilées par sexe. Un exemple remarquable est fourni par le projet « ALL IN: vers l'équilibre hommes-femmes dans le sport », qui s'intéresse spécifiquement à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport. Un outil sur la prise en compte de la dimension de genre dans les activités de coopération a été produit et lancé par la Direction générale des Programmes pour les activités de projets. Une formation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, organisée par la Direction des ressources humaines, sera proposée aux agentes et agents du Conseil de l'Europe dès 2019. La présentation du Secrétariat peut être consultée sur le site internet.

➢ *La GEC a pris note de la présentation faite du Secrétariat concernant le progrès accomplis en matière d'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les différents secteurs du Conseil de l'Europe.*

Discussions thématiques

i. Application GenMob pour téléphone portable – Margarida Queirós, Institut de Géographie et d'aménagement du territoire (Portugal)
ii. Travail avec les auteur-e-s de violences à l'égard des femmes – Sopo Japaridze (Géorgie) ; Laurence Bouquet et Nadine Conrardy (Association luxembourgeoise de la Croix-Rouge)
iii. Budgétisation sensible au genre – Lilia Pascal (République de Moldova) et Ljiljana Loncar (Serbie)

22. Les membres de la GEC écoutent avec intérêt et remercient les oratrices et orateurs pour leurs présentations: Margarida Queirós (Institut de Géographie et d'aménagement du territoire, Portugal) - application GenMob pour téléphones portables; Sopo Japaridze (Géorgie) et Laurence Bouquet et Nadine Conrardy (Association luxembourgeoise de la Croix-Rouge) – travail avec les auteurs de violences domestiques; Lilia Pascal (République de Moldova) et Ljiljana Loncar (Serbie) – budgétisation sensible au genre. Leurs présentations peuvent être consultées sur le site des réunions de la GEC.

   - *La GEC a pris note des présentations faites lors des discussions thématiques sur GenMob – outil sur téléphone portable (Portugal) ; travail mené avec les auteur-e-s d'actes de violence contre des femmes (Géorgie et Luxembourg) ; et intégration de la perspective de genre dans le processus budgétaire (République de Moldova et Serbie).*

VI. Coopération avec d'autres secteurs du Conseil de l'Europe

- Échange de vues avec M. Gianluca Esposito, Secrétaire exécutif du Groupe d'États contre la corruption (GRECO)

23. Le Président souhaite la bienvenue à M. Gianluca Esposito, Secrétaire exécutif du GRECO, qui présente aux participant-e-s la perspective de genre dans les travaux de suivi par pays du GRECO. Le GRECO lance également une étude sur l'impact du genre sur la corruptibilité, en collaboration avec le Comité d'Experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (MONEYVAL). L'étude concentre son attention sur la criminalité économique en col blanc et ne porte pas sur le crime organisé. Répondant à des questions sur l'impact de genre en matière de népotisme, M. Esposito fait observer que le GRECO s'est certes intéressé au népotisme, mais que l'on réalise de plus en plus que les « réseaux de vieux copains » (*old boys networks*) méritent un examen plus approfondi.

   - *La GEC a tenu un échange avec le Secrétaire exécutif du Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO) sur les efforts déployés pour intégrer une perspective de genre dans leurs travaux thématiques et de suivi par pays. En particulier, elle attend avec intérêt les résultats d'une étude commandée par le GRECO/Moneyval pour 2019 sur l'impact (le cas échéant) du genre sur la corruptibilité.*

- Echange avec Sonia Sirtori-Milner, Cheffe du Secrétariat de la Commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

24. Le Président présente Sonia Sirtori-Milner, Cheffe du Secrétariat de la Commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qui rappelle aux membres que si la commission a un large mandat, elle consacre une grande partie de ses efforts à la question de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle évoque une récente étude de l'Union Interparlementaire (UIP) et de l'Assemblée parlementaire qui révèle que les actes de sexisme, d'abus et de violence à l'égard des femmes sont courants dans le monde parlementaire en Europe. Comme très peu de parlements se sont dotés de mécanismes de lutte contre ce problème, il règne une très forte impunité. Suite à ce rapport, la Président de l'APCE a lancé le hashtag #NotInMyParliament. Mme Sirtori-Milner ajoute que suite à la proposition de la Présidente de la commission d'initier l'intégration d'une perspective de genre dans les travaux de l'APCE, la Présidente a présenté une modification du Règlement de l'Assemblée visant à obliger les rapporteuses et rapporteurs à prendre en compte non seulement les droits humains, mais aussi l'égalité entre les femmes et les hommes dans leurs travaux. Mme Sirtori-Milner mentionne aussi le Réseau pour le droit des femmes de vivre sans violence, qui mobilise des parlementaires au niveau national en faveur de la promotion, de la ratification et de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul. Elle annonce que la brochure de questions/réponses sur la Convention d'Istanbul (cf. paragraphe 14 ci-dessus) sera traduite en autant de langues que possible pour contribuer à donner un nouvel élan à la mobilisation des membres de l'APCE.

25. Le Secrétariat de la GEC informe les membres de l'évènement parallèle prévu lors de la CSW63 de mars 2019, que le Conseil de l'Europe organise conjointement avec la Présidence finlandaise du Comité des Ministres, l'Assemblée parlementaire et l'Union Interparlementaire. L'événement porte sur les violences à l'égard des femmes en politique et comprendra une présentation du travail de préparation d'une Recommandation sur le sexisme. Le projet de dépliant est distribué.

- *La GEC a tenu un échange avec la Cheffe du Secrétariat de la Commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur les activités de la Commission, y compris l'évènement parallèle prévu lors de la CSW63 et organisé conjointement par l'APCE/IPU et la GEC.*

VII. Coopération avec les organisations régionales/internationales

- Échange avec Dalia Leinarte, Présidente du Comité de Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)

26. Le Président souhaite la bienvenue à Mme Dalia Leinarte, qui présente les activités du Comité CEDAW. Une procédure simplifiée d'établissement des rapports a grandement modifié le travail du Comité. Les recommandations générales du Comité se développent: 36 recommandations ont été adoptées ; parmi celles-ci, la plus récente et la plus en lien avec la Convention d'Istanbul est la recommandation n° 35 de juillet 2017, qui élargit la définition de la violence à l'égard des femmes à la violence basée sur le genre et approfondit la vision que le Comité CEDAW a de ce type de violence.

27. Le CEDAW a entrepris la rédaction d'une nouvelle recommandation générale sur « La traite des femmes et des filles dans le contexte de la migration mondiale » en réponse au déficit de mise en œuvre dans ce domaine. Mme Leinarte indique que cette recommandation ciblera la dimension de genre de la traite et les facteurs de risque (ex : handicap) qui exposent les femmes et les filles à l'exploitation et aux abus sexuels.

28. Mme Leinarte évoque également l'intensification des intimidations et des représailles à l'encontre des défenseuses et défenseurs des droits humains, ainsi que la récente nomination de deux rapporteuses du CEDAW pour traiter cette question.

- *La GEC a tenu un échange avec la Présidente du Comité de Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) sur des questions d'intérêt commun.*

- Conseil de l'Union européenne – activités concernant les questions d'égalité entre les femmes et les hommes:

  - Présidence roumaine (janvier-juin 2019)

29. Andreea Pascu (Roumanie) informe les participant-e-s des priorités de la présidence roumaine du Conseil de l'Union européenne, et notamment prévenir et combattre la violence basée sur le genre et des mesures d'urgence afin de protéger et d'assister les victimes; améliorer l'indépendance économique des femmes et des hommes par une réduction de la discrimination fondée sur le genre dans l'entreprise et la réduction des disparités dans la participation des femmes sur le marché de l'emploi; et combattre l'écart salarial entre les femmes et les hommes. Les temps forts de la Présidence seront notamment une réunion à haut niveau sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes (18-19 février 2019); des conférences à haut niveau sur la condition des femmes modernes (30-31 mai 2019) et sur les perspectives de la Convention d'Istanbul (4-6 juin 2019). Des manifestations parallèles seront aussi organisées en marge de la Commission sur la condition de la femme à New York (11-22 mars 2019).

- *La GEC a pris note des informations fournies par la représentante de la Roumanie au sujet de l'agenda pour l'égalité entre les femmes et les hommes lors de la présidence roumaine du Conseil de l'Union européenne.*

VIII. Manifestations auxquelles les membres de la GEC, les expert-e-s et le Secrétariat ont assisté

30. Le Président indique aux membres que des informations sur les participations à des manifestations depuis la dernière réunion figurent dans le document GEC(2018)13 (disponible sur le site internet).

- *La GEC a pris note des informations données concernant les évènements auxquels les membres de la GEC et le Secrétariat ont participé depuis la dernière réunion de la GEC.*

IX. Activités actuelles et futures aux niveaux national et international

a. Calendrier du Conseil de l'Europe relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes:

- Présidence croate (mai – novembre 2018)

31. La représentante de la Croatie informe les membres des trois principales activités menées: la traduction de la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023 en croate et la présentation de la Stratégie au Parlement croate, en réunissant toutes les parties concernées; la conférence sur « Les femmes dans le sport » (25 octobre 2018, Zagreb) organisée conjointement par l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) du Conseil de l'Europe, l'Office central national du sport et l'Office pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Croatie, dans le contexte du projet « ALL IN » du Conseil de l'Europe sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport; et un stand du gouvernement lors d'une foire du livre, à Zagreb, qui a distribué des publications du Conseil de l'Europe sur les inégalités entre les femmes et les hommes.

- Présidence finlandaise : novembre 2018 - mai 2019

32. Henna Kosonen, qui représente la Finlande, décrit les trois priorités de la Présidence finlandaise: le renforcement du système européen des droits humains et de l'état de droit ; la défense de l'égalité et des droits des femmes ; l'ouverture et l'intégration, avec un accent particulier sur les jeunes, ainsi que la prévention de la radicalisation. Hormis l'événement en marge de la CSW sur le sexisme et la violence à l'égard des femmes dans les parlements, de nombreuses réunions se tiendront à Helsinki, dont une table ronde sur les Défenseuse-eur-s des droits humains organisée par la Commissaire aux droits de l'homme (13-14 décembre 2018), une conférence à haut niveau sur l'intelligence artificielle, les droits humains et l'état de droit (26-27 février 2019), une réunion d'expert-e-s sur les questions roms (21-22 mars 2019) et la conférence de la GEC sur les stéréotypes de genre et le sexisme (28-29 mars 2019).

- Présidence française (mai-novembre 2019)

33. Alexis Rinckenbach (France) informe les membres que l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre la violence à l'égard des femmes figurent au nombre des priorités de la Présidence française, conformément à l'intérêt que le Président français porte à ces questions. La France accueillera aussi le G7 et fera la promotion de la Convention d'Istanbul pendant son mandat. La réunion des mécanismes de suivi organisée en mai sous les auspices de la Présidence française sera intégrée à la 15e réunion de la GEC. Une grande conférence sur les droits de l'enfant, à laquelle un-e représentant-e de la GEC sera invité-e, sera organisée en novembre à Paris.

➢ *La GEC a pris note des rapports par les représentant-e-s de la Croatie, la Finlande et la France concernant le calendrier sur l'égalité entre les femmes et les hommes lors de leurs présidences respectives du Comité des Ministres.*

X. Propositions pour l'ordre du jour de la prochaine réunion

34. Le Secrétariat propose que le mandat de la GEC soit examiné à la prochaine réunion afin de disposer de suffisamment de temps pour intégrer les éventuels amendements pour discussion et décision par le Comité des Ministres.

    - *La GEC a décidé de discuter le mandat de la GEC pour 2020-2021 lors de sa prochaine réunion.*

35. Les participant-e-s formulent les propositions suivantes pour les discussions thématiques: Islande : discours de haine sexiste ; intelligence artificielle, big data et algorithmes; Finlande: rapport de la 7ème conférence internationale sur les femmes Roms ; Belgique: violences sexuelles dans les relations amoureuses chez les jeunes; Serbie: égalité entre les femmes et les hommes et femmes handicapées; retour en arrière en matière d''égalité entre les femmes et les hommes ; Chypre : femmes et conflits armés (Résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU) ; approche intégrée de l'égalité.

    - *La GEC a chargé les membres de la GEC d'envoyer leurs propositions pour les points à l'ordre du jour de la prochaine réunion et les sujets pour les discussions thématiques au Secrétariat avant vendredi le 14 décembre 2018 ; et a convenu que le Président et la Vice-Présidente décideraient des thèmes pour les discussions thématiques de la prochaine réunion.*

XI. Dates des prochaines réunions

36. Le Président annonce les dates proposées pour les réunions futures de la GEC, qui sont validées par la GEC.

    - *La GEC a décidé des dates de ses prochaines réunions : 15ème réunion, 22-23-24 mai 2019 ; 16ème réunion, 13-14-15 novembre 2019).*

XII. Adoption du rapport abrégé de la 14ème réunion de la GEC (5-7 décembre 2018)

    - *La GEC a adopté le rapport abrégé de la 14ème réunion de la GEC (5-7 décembre 2018) et a décidé de le transmettre au Comité des Ministres.*

Annexe I
Ordre du jour

I. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
Projet d'ordre du jour *GEC(2018)OJ2 Révisé*

II. Élection du/de la Président-e et du/de la Vice-Président-e (janvier – décembre 2019)

III. Échange avec Keith McBean, Ambassadeur, Représentant permanent de l'Irlande auprès du conseil de l'Europe, Président du groupe de rapporteurs sur les droits de l'homme

IV. Programme transversal du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes

1. Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023

a. Projet de rapport de la conférence« Egalité entre les femmes et les hommes : ouvrir la voie » - de lancement de la stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023 (Copenhague, 3-4 mai 2018)
GEC(2018)4

b. Projet de rapport annuel 2018 sur la mise en œuvre de la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes
GEC(2018)5

Les activités et mesures pour la réalisation des objectifs de la stratégie pour l'égalité pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les États membres
GEC(2018)6

c. Conférence « S'attaquer aux stéréotypes de genre et au sexisme » (titre provisoire) (Helsinki, 28-29 mars 2019)
Projet d'aperçu général *GEC(2018)7*
Projet de programme *GEC(2018)8*

d. Objectif 1 – prévenir et combattre les stéréotypes de genre et le sexisme

- Préparation d'un projet de recommandation sur la prévention et la lutte contre le sexisme

Rapport de la quatrième réunion du comité de rédaction pour la préparation d'un projet de recommandation du Comité des ministres sur la prévention et la lutte contre le sexisme (Strasbourg, 20-21 September 2018)
GEC(2018)9

Projet de recommandation du Comité des ministres sur la prévention et la lutte contre le sexisme *GEC(2018)10*

- Mise en œuvre de la Recommandation (2013)1 sur l'égalité entre les femmes et les hommes et les médias - suivi commune par le Commission pour l'égalité de genre et le Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) *Projet de questionnaire*

e. Objectif 2 - prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique

- Présentation par Liri Kopaçi-Di Michele, Secrétaire exécutive du Groupe d'expert-e-s sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) sur les signatures et ratifications de la Convention d'Istanbul et autres développements/activités dans le domaine de la violence à l'égard des femmes *Présentation orale*

- Réunion des mécanismes internationaux et régionaux de lutte contre la violence à l'égard des femmes (Strasbourg, 23-24 mai 2019)
Projet de programme et d'aperçu général *GEC(2018)11*

- Présentation des activités de coopération dans le domaine de la violence à l'égard des femmes *Présentation orale*

f. Objectif 3 - garantir aux femmes l'égalité d'accès à la justice

- Projet du partenariat pour une bonne gouvernance : « Renforcer l'accès à la justice pour les femmes victimes de violence » : Conférence régionale sur l'accès à la justice pour les femmes et la convention d'Istanbul (Strasbourg, 18-19 octobre 2018)

Présentation orale

Fiche d'information sur l'accès des femmes à la justice: guide à l'intention des praticien-ne-s du droit *Publication*

g. Objectif 4 – assurer la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique

- Forum mondial de la démocratie : « Femmes/Hommes : Même combat ? » (Strasbourg, 19-21 novembre 2018, Strasbourg)

Présentation orale

h. Objectif 5 - protéger les droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile

Avant-projet de fiche d'information sur les droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile *GEC(2018)12*

i. Objectif 6 - intégrer les questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les politiques et mesures

- Intégration des questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans les activités du Conseil de l'Europe *Présentation orale*

V. Discussions thématiques :

i. GenMob – outil sur téléphone portable – Margarida Queirós (Portugal)
ii. Travail mené avec les auteurs de violences contre des femmes – Sopo Japaridze (Géorgie) et Laurence Bouquet (Luxembourg) et Nadine Conrardy (Croix-Rouge Luxembourgeoise)
iii. Intégration de la perspective de genre dans le processus budgétaire – Lilia Pascal (République de Moldova) et Ljiljana Loncar (Serbie)

VI. Coopération avec d'autres secteurs du Conseil de l'Europe

- Échange avec Gianluca Esposito, Secrétaire exécutif du Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO)

- Échange avec Sonia Sirtori-Milner, Cheffe du Secrétariat de la Commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

VII. Coopération avec les organisations régionales/internationales

- Échange avec Dalia Leinarte, Présidente, Comité de nations unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)

- Calendrier de l'Union européenne – activités concernant les questions d'égalité entre les femmes et les hommes:

  - Présidence autrichienne (juillet-décembre 2018)
  - Présidence roumaine (janvier-juin 2019)

VIII. Manifestations auxquelles les membres de la GEC, les expert-e-s et le Secretariat ont assisté *GEC(2018)13*

IX. Activités actuelles et à venir au niveau national et international

- Calendrier du Conseil de l'Europe sur l'égalité entre les femmes et les hommes:

  - Présidence croate (mai-novembre 2018)
  - Présidence finlandaise (novembre 2018-mai 2019)
  - Présidence française (mai-novembre 2019)

X. Divers

XI. Propositions pour l'ordre du jour de la prochaine réunion

XII. Dates des prochaines réunions

- *Conférence « S'attaquer aux stéréotypes de genre et au sexisme » (titre provisoire), Helsinki, 28-29 mars 2019*
- *15ème réunion de la GEC, Strasbourg, 22-23-24 mai 2019(à confirmer)*
- *16ème réunion de la GEC, Strasbourg, 13-14-15 novembre 2019 (à confirmer)*

XIII. Adoption du rapport abrégé de la 14ème réunion de la GEC (5-7 décembre 2018)

Calendrier des événements et des réunions à venir

- *63e session de la Commission de la condition de la femme (New York, 11-22 mars 2019)*
- *Conférence « S'attaquer aux stéréotypes de genre et au sexisme » (titre provisoire), Helsinki, 28-29 mars 2019*
- *15ème réunion de la GEC, Strasbourg, 22-23-24 mai 2019 (à confirmer)*
- *Réunion des mécanismes internationaux et régionaux de lutte contre la violence à l'égard des femmes, Strasbourg, 23-24 mai 2019*
- *16ème réunion de la GEC, Strasbourg, 13-14-15 novembre 2019 (à confirmer)*

Annexe II

Avis divergent de la Fédération de Russie à propos du projet de recommandation du Comité des Ministres sur la prévention et la lutte contre le sexisme

La Fédération de Russie soutient les principales idées contenues dans la recommandation ; toutefois, il reste quelques dispositions qui suscitent de vives préoccupations et nécessitent davantage de précisions et des amendements concrets.

La délégation russe a activement soutenu l'élaboration de cette recommandation en espérant qu'elle devienne un instrument efficace du Conseil de l'Europe dans le domaine de la lutte contre le sexisme.

Malheureusement, le texte final du projet de recommandation contient quelques points avec lesquels la délégation russe ne saurait être d'accord :

1. La délégation russe ne saurait être d'accord avec la présence dans le texte de la recommandation du mot « genre » lorsqu'il remplace la notion communément admise de « sexe » au sens d'homme ou de femme. C'est un point capital pour la délégation russe. Comme la notion de « genre », qui est beaucoup plus large que celle de « sexe », n'existe pas dans le système juridique de la Fédération de Russie, cette recommandation enfreindra sa législation nationale.

2. La délégation russe est toujours d'avis que cette recommandation ne devrait pas inclure les personnes trans et intersexes car cela va au-delà de sa portée. Il convient de souligner que le mandat de la GEC n'inclut pas ces catégories de personnes. Il convient également de rappeler que le Conseil de l'Europe a déjà élaboré un document spécifique visant à accroître la protection des personnes LGBT - la recommandation du Comité des Ministres aux Etats membres sur les mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre (CM/Rec(2010)5).

3. La délégation russe maintient son avis selon lequel, au 1er paragraphe du chapitre intitulé « Intersectionnalité, situations vulnérables et circonstances aggravantes », nous devrions utiliser la formulation communément admise de l'article 14 de la Convention européenne des droits de l'homme.

Annexe III
Liste des participants et des participantes

Représentant-e-s

Albania/Albanie
Etleva SHESHI

Andorra/Andorre
Mireia PORRAS GARCIA

Azerbaijan/Azerbaïdjan
Ulfat MACHANOV

Belgium/Belgique
Alexandra ADRIAENSSENS

Bosnia and Herzegovina/Bosnie-Herzégovine
Samra FILIPOVIĆ HADŽIABDIĆ

Bulgaria/Bulgarie
Irina IVANOVA

Croatia/Croatie
Maja SPORIS

Cyprus/Chypre
Andri SAVVA

Czech Republic/République Tchèque
Radan SAFARIK

Denmark/Danemark
Kira APPEL

Estonia/Estonie
Käthlin SANDER

Finland/Finlande
Henna KOSONEN

France
Alexis RINCKENBACH

Georgia/Géorgie
Sopio JAPARIDZE

Germany/Allemagne
Marcel ARNDT

Greece/Grèce
Georgia PAPAGEORGIOU

Hungary / Hongrie
Rita NAGYLAKI

Iceland/Islande
Magnea MARINOSDOTTIR

Ireland/Irlande
AnnMarie QUARRY

Italy/Italie
Michele PALMA

Latvia/Lettonie
Agnese GAILE

Lithuania/Lituanie
Aurelija MINEIKAITĖ

Luxembourg
Ralph KASS

Malta/Malte
Stephanie MAGRO GAZZANO

Republic of Moldova/République de Moldova
Lilia PASCAL

Monaco
Corinne MAGAIL-BOURDAS

Netherlands/Pays-Bas
Sjoerd WARMERDAM

Norway/Norvège
Anette HOEL

Poland/Pologne
Wiesława KOSTRZEWAS-ZORBAS
Portugal
Andreia LOURENÇO MARQUES

Romania/Roumanie
Andreea PASCU

Russian Federation/Fédération de Russie
Olga OPANASENKO

Serbia/Serbie
Ljiljana LONCAR

Slovenia/Slovénie
Sara SLANA

Spain/Espagne
Ana ARRILLAGA ALDAMA

Sweden/Suède
Karin BENGTSON

Switzerland/Suisse
Charlotte GABRIEL

"The former Yugoslav Republic of Macedonia"/« L'ex-République yougoslave de Macédoine »
Elena GROZDANOVA

Turkey/Turquie
Onur DINÇER

Ukraine
Hanna HALCHENKO

United Kingdom/Royaume-Uni
Charles RAMSDEN (Chair/Président)

* * *

PERMANENT OBSERVERS/OBSERVATEURS PERMANENTS

Holy See/Saint Siège
Anne-Julie KERHUEL

Mexico/Mexique
Lorena ALVARADO QUEZADA

* * *

NON MEMBER-STATES/ETATS NON MEMBRES

Morocco/Maroc
Najah RHARDISSE

Tunisia/Tunisie
Nahed RAJHI

* * *

INTERNATIONAL ORGANISATIONS/ ORGANISATIONS INTERNATIONALES

UN CEDAW COMMITTEE
Dalia LEINARTE
Chairperson

UN Women
Yolanda IRIARTE
Regional Programme Manager/Programme Specialist, EVAW
Europe & Central Asia Regional Office

ODIHR
Ajla VAN HEEL
Adviser on Gender Equality
OSCE Office for Democratic Institutions and Human Rights

* * *

OTHER
Christine CHINKIN
Adviser to the Drafting Committee on the preparation of a Committee of Ministers recommendation to prevent and combat sexism /Conseillère au Comité de rédaction sur la préparation d'une recommandation du Comité des ministres sur la prévention et la lutte contre le sexisme

Margarida QUEIRÓS
IGOT-Institute of Geography and Ornament of the Territory

Laurence BOUQUET
Director of RIICHT ERAUS
Croix-Rouge Luxembourgeoise

Nadine CONRARDY
Coordinator for Social Aid at the Croix-Rouge Luxembourgeoise

* * *

ORGANS AND COMMITTEES OF THE COUNCIL OF EUROPE / ORGANES ET COMITÉS DU CONSEIL DE L'EUROPE

Committee of Ministers/Comité des Ministres
Keith MC BEAN
Chair, Rapporteur Group on Human Rights/Président, Groupe de Rapporteurs sur les droits de l'homme

Joint Council on Youth/Comité mixte sur la jeunesse (CMJ)
Alice BARBIERI
Gender Equality Rapporteur/Rapporteure pour l'égalité de genre

Ad hoc Committee of Experts on Roma and Traveller Issues/Comité ad hoc d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (CAHROM)
Henna HUTTU
Roma Children Rapporteur/Rapporteure pour les enfants Roms

Conference of International Non-governmental Organisations of the Council of Europe/Conférence des Organisations internationales non-gouvernementales du Conseil de l'Europe
Anne NEGRE
Vice-Présidente en charge de l'Egalité

Anje WIERSINGA
IAW Representative at the Council of Europe
Chair, INGO Working Group "Gender perspectives in Political and Democratic Processes"

* * *

DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY/ DIRECTION GENERALE DE LA DEMOCRATIE (DGII)

SECRETARIAT

Human Dignity and Gender Equality Department/Service de la dignité humaine et de l'égalité de genre
Daniele CANGEMI
Head of Department/Chef de Service
E-mail: nicola-daniel.cangemi@coe.int

Gender Equality Division/Division pour l'égalité entre les femmes et les hommes
Caterina BOLOGNESE
Head of Division/Cheffe de Division
Secretary to the Gender Equality Commission/ Secrétaire de la Commission pour l'égalité de genre
E-mail: caterina.bolognese@coe.int

Marta BECERRA
Head of the Capacity Building and Cooperation Projects Unit/Cheffe de l'Unité sur le renforcement des capacités et projets de coopération
E-mail: marta.becerra@coe.int

Cécile GRÉBOVAL
Programme Manager/Responsable de programme (Gender Mainstreaming)
E-mail: cecile.greboval@coe.int

Anca SANDESCU
Project Manager/Responsable de Projet de coopération
E-mail: anca.sandescu@coe.int

Adrienne LOOBY
Co-Secretary to the GEC/Co-Secrétaire de la GEC
E-mail: adrienne.looby@coe.int

Evrydiki TSELIOU
Administrative assistant/Assistante administrative
E-mail: evrydiki.tseliou@coe.int

Laurène THIL
Trainee/Stagiaire

Violence Against Women Division/Division de la violence à l'égard des femmes
Liri KOPAÇI-DI MICHELE
Executive Secretary, GREVIO/Secrétaire Executive GREVIO
E-mail: liri.kopaci-dimichele@coe.int

Ad hoc Committee of Experts on Roma and Traveller Issues (CAHROM)/Comité ad hoc d'experts sur les questions relatives aux roms et aux Gens du voyage (CAHROM)
Valerie POPPE-MUESS
Project Manager/Responsable de projet
E-mail: valerie.poppe-muess@coe.int

* * *

DIRECTORATE GENERAL HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW/DIRECTION GENERALE DROITS DE L'HOMME ET ETAT DE DROIT (DGI)

Group of States against Corruption/Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO)
Gianluca ESPOSITO
Executive Secretary/Secrétaire Exécutif
E-mail: gianluca.esposito@coe.int

Media and Internet Governance/Médias et gouvernance de l'internet
Silvia GRUNDMANN
Head of Division/Cheffe de division
E-mail: silvia.grundman@coe.int

* * *

Committee of Ministers/Comité des Ministres
Francine ARNOLD-PAULI
Administrator and Secretary of the Rapporteur Group on Education, Culture, Sport, Youth and Environment/
Administratrice et Secrétaire du Groupe de rapporteurs sur l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et l'environnement
E-mail: francine.arnold-pauli@coe.int

Parliamentary Assembly/Assemblée Parlementaire
Sonia SIRTORI-MILNER
Head of the Secretariat/Cheffe du Secrétariat
Committee on Equality and Non-Discrimination/Commission sur l'égalité et la non-discrimination
E-mail: sonia.sirtori@coe.int

Congress of Local and Regional Authorities/Congrès des pouvoirs locaux et régionaux
Muriel GRIMMEISSEN
Co-Secretary to the Current Affairs Committee/Co-secrétaire de la Commission des questions d'actualité
E-mail: muriel.grimmeissen@coe.int

Office of the Commissioner for Human Rights/Bureau du Commissaire aux Droits de l'Homme
Lauri SIVONEN
Conseiller/Adviser
E-mail: lauri.sivonen@coe.int

* * *

Directorate of Human Resources/
Direction des Ressources Humaines
Carlien SCHEELE
Senior Human Resources Adviser/
Conseillère principale en ressources humaines
E-mail: carlien.scheele@coe.int

* * *

Interpreters/Interprètes
Amanda BEDDOWS
Michael HILL
Rémy JAIN